

Séminaire

Quelles perspectives d'avenir pour les pensions ?

Date

Vendredi 23 mai 2014

Lieu

Château-Ferme de Profondval

Président de séance

Philippe Demol, Président de l'A.S.A.Lv.

A l'occasion de son 65^{ème} anniversaire, l'A.S.A.Lv. a le plaisir de vous inviter à un séminaire consacré à l'avenir des pensions.

Au printemps 2013, une « Commission pour la réforme des pensions 2020-2040 », composée de 12 experts, a été chargée d'examiner quelles réformes spécifiques contribueraient à garantir l'efficacité ainsi que la durabilité sociale et financière des régimes de pensions belges à moyen et à long terme.

Son rapport qui doit proposer des solutions concrètes devrait être rendu après les élections.

Lors du séminaire, les orateurs nous expliqueront les évolutions possibles des pensions légales et extra-légales en nous faisant réfléchir au système belge par comparaison à d'autres pays. Les évolutions de la réglementation prudentielle relative aux pensions complémentaires et aux organismes de pension seront ensuite exposées, en s'appuyant sur les travaux réalisés au sein de la Commission européenne et de l'EIOPA à propos des directives Solvabilité II et IORP II.

Programme

- 14h : Accueil
- 14h30 : Introduction
- 14h40 : « *Quelle pension à 65 ans ?* » par **Pierre Devolder**, Professeur et Président de l'Institut des sciences actuarielles de l'Université Catholique de Louvain
- 15h10 : « *Un deuxième pilier : à quoi ça sert ?* » par **Wim Coumans**, Ancien Vice-Président de la FSMA, Responsable du Contrôle des Pensions et de l'éducation financière
- 15h40 : Pause-café
- 16h : « *Volet prudentiel des engagements de pension : quelles évolutions ?* » par **Martine Van Peer**, Managing Director Esufac Luxembourg
- 16h30 : « *Solvabilité des organismes de pension : entre nécessité et raison* » par **Jean-Michel Kupper**, Managing Director AG Insurance Employee Benefits
- 17h : Question time
- 17h30 : Conclusion

L'A.S.A.Lv. est une association sans but lucratif ayant pour objectif de créer des opportunités d'échanges de points de vue entre actuaires, de promouvoir les études actuarielles à l'Université Catholique de Louvain et de favoriser le networking entre étudiants et actuaires impliqués dans le milieu professionnel.



A.S.A.Lv.
Association Royale des Diplômés
de l'Institut des Sciences Actuarielles
de l'Université Catholique de Louvain

A.S.B.L.
BCE 0410.142.724

